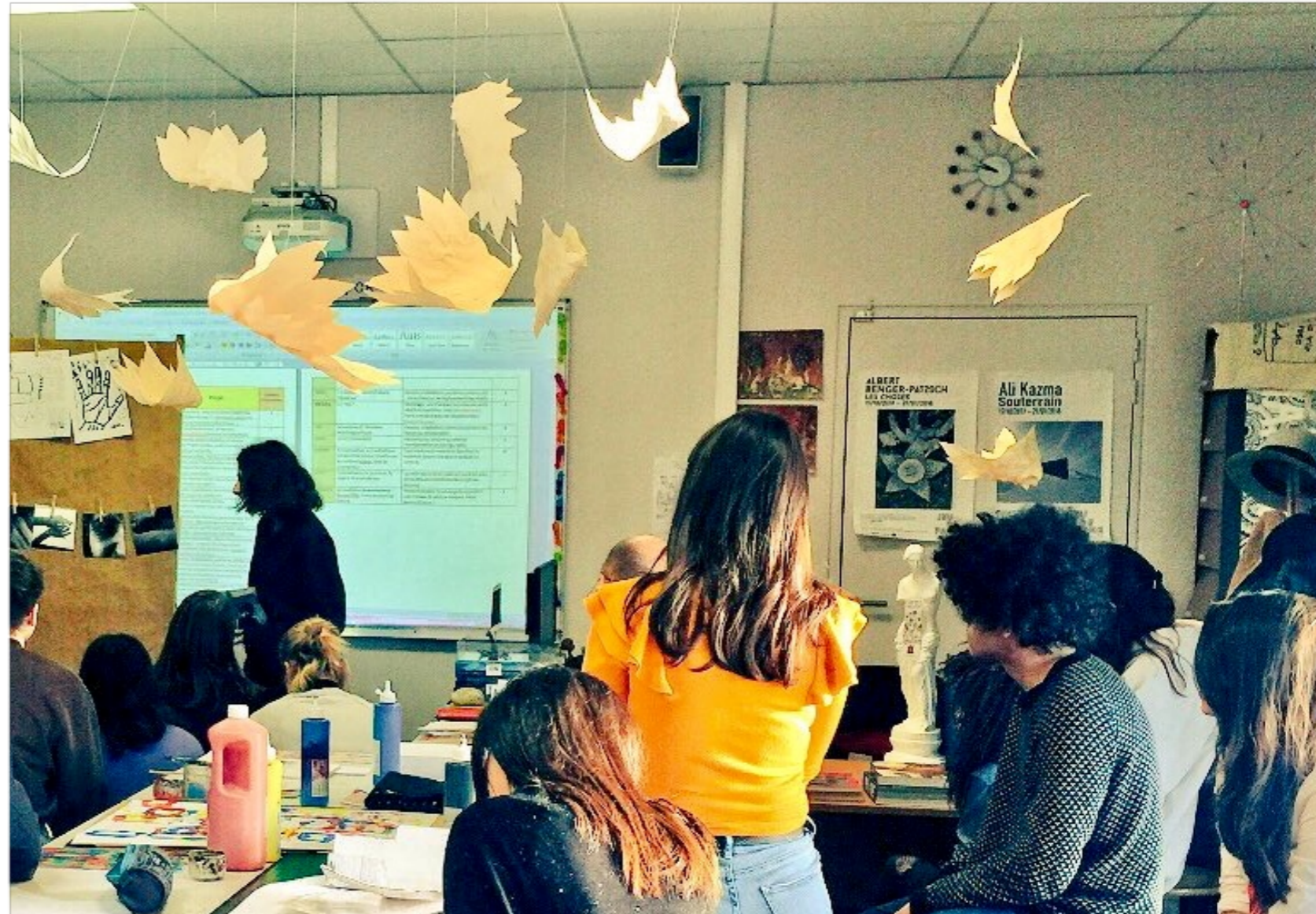


Accompagnement de tous les professeurs d'Arts plastiques de l'Académie de Créteil MARS 2018



L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR COMPÉTENCES



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Brice Sicart

IA IPR
Arts plastiques

Rectorat de l'académie de Créteil
4, Rue Georges Enesco
94010 Créteil Cedex
T. 06 15 96 57 45 | P. 06 37 78 89 66
brice.sicart@ac-creteil.fr twitter: @sicartb



academie.creteil

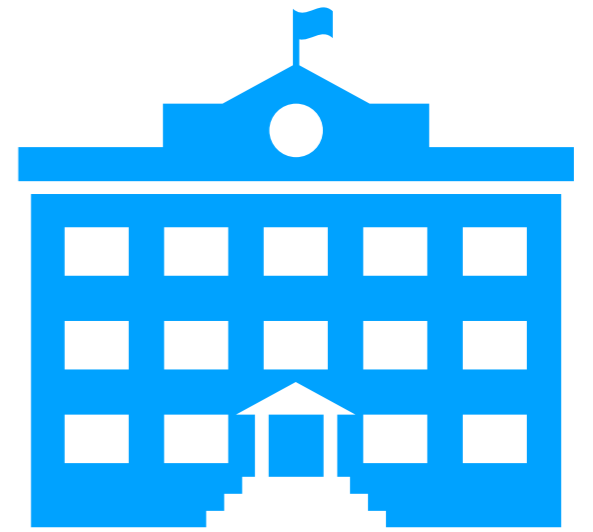


@accreteil



accreteil.fr

Les enjeux



« En transformant les objectifs en préalables, on vide l'École de toute substance, on en fait une entreprise de pure sélection; on métamorphose les professeurs : de " passeurs de Culture", ils deviennent des "douaniers" (...) »

« Il faut se dégager de cette “pédagogie bancaire” que dénonçait le pédagogue brésilien Paulo Freire, arrêter d'échanger les connaissances contre des notes et s'en tenir à une monétisation absurde des savoirs. »

Philippe Meirieu, *Comment aider nos enfants à réussir*, Montrouge, Bayard, 2015, p. 81,112

Ne pas confondre

Ambition et *Exigences*

du latin, de ambire
« aller [ire] autour »
Désir ardent de
réussir à faire
quelque chose

au plur. Ce qu'une
personne, une
collectivité, une
discipline, réclame
d'autrui. Ce qui est
réclamé comme
nécessaire.



Être ambitieux pour tous nos élèves implique de différencier nos exigences en individualisant davantage l'évaluation.

L'évaluation en Arts plastiques

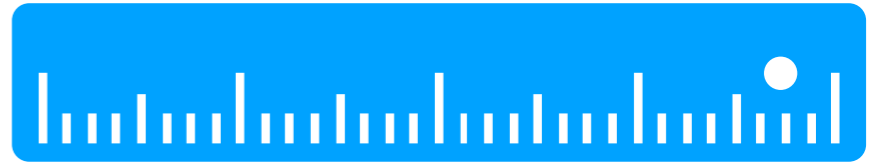
« L'évaluation, tournée vers les élèves dans une **visée essentiellement formative**, accompagne les apprentissages, qui se fondent sur des **propositions ouvertes favorisant la diversité des réponses**. Le professeur prend appui sur l'observation des élèves dans la pratique et lors de la prise de parole, pour **valoriser, encourager.** »



Loi d'orientation du 8 juillet 2013

« Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une «notation-sanction» à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. »

L'évaluation des apprentissages



« est un aspect essentiel de toute activité d'éducation ou de formation. Elle est constituée d'une même série de démarches :

[définir, récolter, interpréter, décider, communiquer].

Ces démarches peuvent être effectuées de manière formalisées (tests, épreuves, critères d'appréciation (...)) ou de manière informelle, sans instrumentation particulière : par exemple, pour évaluer des démarches de résolution de problèmes [en observant, interprétant, suggérant] pour la poursuite du travail par chaque groupe.

(...) Toutes ces démarches visent à développer chez l'apprenant une capacité d'autorégulation, plus consciente et mieux contrôlée, de ces processus d'apprentissage (...) pour l'aider à développer une compétence d'autoévaluation nécessaire pour apprendre tout au long de la vie.

On distingue 3 cadres de référence pour l'interprétation des résultats d'évaluation :

✗ Normative, le niveau par rapport au groupe de comparaison

✗ Critériée, comparant le niveau de l'apprenant au niveau fixé



Autoréférencée, niveau de l'apprenant par rapport à son précédent niveau. »

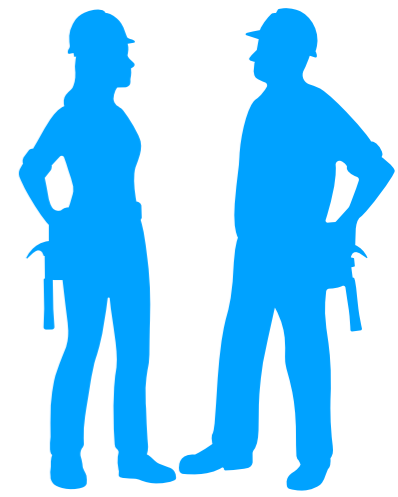
Agnès VAN ZANTEN, Patrick RAYOU, Dictionnaire de l'éducation, Paris, PUF, 2ème édition, 2017, p. 407

Compétence, définition



« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde. »

Atelier



Par groupe,
en vous appuyant sur une séquence déjà réalisée,
proposez une séquence pour cycle 3 ou 4 ou Lycée
au plus près des programmes, en déterminant :

La question

Les questionnements

La notion principale mise en jeu

Quelle est la situation problème énoncée?

**Les compétences travaillées et la manière de les évaluer
(éléments observables / niveaux de maîtrise)**

LA REPRÉSENTATION PLASTIQUE ET LES DISPOSITIFS DE PRÉSENTATION

La ressemblance

L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural

Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations

La narration visuelle

La mise en regard et en espace

La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché

LES FABRICATIONS ET LA RELATION ENTRE L'OBJET ET L'ESPACE

L'hétérogénéité et la cohérence plastiques

L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets

L'espace en trois dimensions

LA MATÉRIALITÉ DE LA PRODUCTION PLASTIQUE ET LA SENSIBILITÉ AUX CONSTITUANTS DE L'ŒUVRE

La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre

Les qualités physiques des matériaux

Les effets du geste et de l'instrument

La matérialité et la qualité de la couleur



CYCLE (3) DE CONSOLIDATION : COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ARTS PLASTIQUES

| | |
|-------------------|--|
| DOMAINES DU SOCLE | Expérimenter, produire, créer |
| 1,2,4,5 | <p>E1/ Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.</p> <p>E2/ Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin.</p> <p>E3/ Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes.</p> <p>E4/ Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la</p> |
| DOMAINES DU SOCLE | Mettre en œuvre un P rojet artistique |
| 2,3,5 | <p>P1/ Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.</p> <p>P2/ Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les</p> <p>P3/ Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.</p> <p>P4/ Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.</p> |
| DOMAINES DU SOCLE | S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l' A lterité |
| 1,3 | <p>A1/ Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres</p> <p>A2/ Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.</p> <p>A3/ Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques.</p> |
| DOMAINES DU SOCLE | Se R epérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art |
| 1,3,5 | <p>R1/ Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.</p> <p>R2/ Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle</p> <p>R3/ Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.</p> |



LA REPRÉSENTATION ; IMAGES, RÉALITÉ ET FICTION

La ressemblance

Le dispositif de représentation

La narration visuelle

L'autonomie de l'œuvre d'art, les modalités de son autoréférenciation

La création, la matérialité, le statut, la signification des images

La conception, la production et la diffusion de l'œuvre plastique à l'ère du numérique

LA MATÉRIALITÉ DE L'ŒUVRE ; L'OBJET ET L'ŒUVRE

La transformation de la matière

Les qualités physiques des matériaux

La matérialité et la qualité de la couleur

L'objet comme matériau en art

Les représentations et statuts de l'objet en art

Le numérique en tant que processus et matériau artistiques (langages, outils, supports)

L'ŒUVRE, L'ESPACE, L'AUTEUR, LE SPECTATEUR

La relation du corps à la production artistique

La présence matérielle de l'œuvre dans l'espace, la présentation de l'œuvre

L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre

Les métissages entre arts plastiques et technologies numériques



CYCLE (4) DES APPROFONDISSEMENTS : COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ARTS PLASTIQUES

| DOMAINES DU SOCLE | Expérimenter, produire, créer |
|-------------------|---|
| 1,2,4,5 | E1/ Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant |
| | E2/ S' approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive. |
| | E3// Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique. |
| | E4/ Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques. |
| | E5/ Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa |
| | E6/ Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création. |
| DOMAINES DU SOCLE | Mettre en œuvre un Projet artistique |
| 2,3,4,5 | P1/ Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs. |
| | P2/ Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur. |
| | P3/ Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique et en anticiper les difficultés éventuelles. |
| | P4/ Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique. |
| | P5/ Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci. |
| DOMAINES DU SOCLE | S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à |
| 1,3,5 | A1/ Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou |
| | A2/ Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées. |
| | A3/ Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires. |
| | A4/ Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes |
| DOMAINES DU SOCLE | Se Repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art |
| 1,3,5 | R1/ Reconnaître et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisir le sens et |
| | R2/ Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géoographique ou |
| | R3/ Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une œuvre |
| | R4/ Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur. |
| | R5/ Prendre part au débat suscité par le fait artistique. |



Enseignement d'exploration

Les compétences mobilisées et développées constituent les points d'appui d'un parcours annuel d'exploration dans le domaine des arts visuels. Les principales d'entre elles, associant chacune capacités et connaissances, peuvent être ainsi formulées :

- Compétences relatives à la culture personnelle :
 - Développer sa culture en s'ouvrant à des œuvres patrimoniales ou à des créations dans le domaine des arts visuels.
 - Situer sa pratique, ses intérêts et ses goûts personnels.
 - Développer des compétences critiques pour renouveler et aiguïser le plaisir esthétique.
 - Accroître l'aptitude à formuler - à l'oral comme à l'écrit - des jugements esthétiques et des interprétations fondées sur la réalité du travail artistique observé.

- Compétences relatives à la pratique artistique :
 - Développer, concevoir et réaliser un travail personnel lié à la production des images.
 - Choisir ses propres moyens d'expression.
 - Mettre en relation divers aspects des formes visuelles et artistiques.

- Compétences relatives à la découverte des métiers de l'image :
 - Percevoir le niveau d'exigence des diverses activités artistiques requises par la mise en œuvre des arts visuels et mettre cette prise de conscience au service d'un projet artistique et professionnel donné.
 - Identifier et situer la diversité des métiers contribuant aux arts visuels (y compris dans le domaine du journalisme spécialisé, de la gestion et du droit) et les parcours de formation qui y conduisent en se fondant sur le ou les projets mis en œuvre et les lieux extérieurs observés.

- Compétences transversales :
 - Être capable de donner sens aux activités artistiques et d'en percevoir les enjeux humains, sociaux et économiques.
 - Apprendre à se projeter lucidement dans l'avenir.
 - Apprendre à mieux travailler en équipe et à s'ouvrir à autrui ainsi qu'au monde professionnel.

http://media.education.gouv.fr/file/special_4/75/3/creation_activites_artistiques_143753.pdf

PROGRAMME D'ARTS EN CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Arts plastiques

L'enseignement dispensé en seconde construit des **connaissances, des capacités et des attitudes dans trois champs de compétences particuliers** :

| | |
|---------------------------------------|--|
| Compétences techniques et artistiques | <ul style="list-style-type: none">- concevoir, projeter, réaliser en deux dimensions et en volume- choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet- comprendre, dans la pratique, le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels (medium, geste, outils) et savoir les utiliser- prendre en compte des éléments susceptibles de transformer sa démarche- argumenter sa démarche à l'oral et à l'écrit. |
| Compétences culturelles | <ul style="list-style-type: none">- analyser une œuvre à deux ou trois dimensions en faisant apparaître ses caractéristiques plastiques, sémantiques et artistiques- utiliser un vocabulaire descriptif précis et approprié- situer une œuvre dans son cadre historique et faire apparaître quelques caractéristiques du ou des systèmes figuratifs dont elle témoigne. |
| Compétences comportementales | <ul style="list-style-type: none">- travailler dans une relative autonomie, conduire un travail personnel et assumer sa présentation au regard des autres- témoigner d'un comportement attentif et ouvert aux démarches artistiques dans leur diversité- participer à une analyse collective de façon ouverte et argumentative en demeurant attentif à la parole des autres. |

http://media.education.gouv.fr/file/special_4/75/7/arts_143757.pdf

Programme d'enseignement obligatoire au choix d'arts en classe de première littéraire, d'enseignement de spécialité au choix d'arts en classe terminale littéraire et d'enseignement facultatif d'arts au cycle terminal des séries générales et technologiques

Compétences plasticiennes et techniques (être capable d'associer et de maîtriser des moyens plastiques en faveur d'intentions - forme et sens) :

- mobiliser ses connaissances des moyens plastiques et ses capacités expressives et créatives ;
- choisir ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet ;
- appréhender pratiquement le rôle joué par les divers constituants plastiques et matériels et savoir les utiliser ;
- maîtriser les techniques ;
- savoir s'adapter à des contraintes matérielles et techniques nouvelles.

Compétences théoriques (être capable d'un recul réflexif quant à sa démarche, quant à la pratique des autres, et d'analyser de même toute œuvre d'art) :

- du fait de la pratique et de la réflexion menées sur les œuvres et leur production, savoir les analyser et en faire apparaître les caractéristiques plastiques sémantiques et artistiques ;
- savoir identifier le parti pris artistique et esthétique d'un artiste.

Compétences culturelles (être capable de situer et comprendre une œuvre quant aux divers enjeux de son époque et de son pays) :

- sur la base d'un vocabulaire descriptif précis et approprié, situer une œuvre dans son cadre historique et en faire apparaître les caractéristiques dont elle témoigne ;
- savoir mesurer l'impact des innovations techniques sur la création plastique.

À ces compétences strictement disciplinaires, il convient d'ajouter nombre de compétences transversales (maîtrise lexicale, maîtrise informatique, etc.) ainsi que celles se rapportant aux attitudes, au processus, et à la méthodologie (planifier son travail, utiliser les supports numériques, faire preuve de créativité, exercer son esprit critique, déduire du sens à partir de documents, s'exprimer d'une façon claire et argumentée, etc.)

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>



Accueil du portail > Contenus et pratiques d'enseignement > École
élémentaire et Collège > Le socle commun et l'évaluation des acquis

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves

Evaluer la maîtrise du socle commun aux cycles 2, 3 et 4

L'évaluation du socle commun du cycle 2 au cycle 4 se fait en référence aux contenus des programmes d'enseignement et porte sur les huit composantes du socle via une échelle de quatre niveaux.

- ▶ Une évaluation en référence aux programmes d'enseignement
- ▶ Evaluer les acquis des élèves dans les domaines de formation du socle : du quotidien de la classe au positionnement en fin de cycle
- ▶ Ressources pour la mise en œuvre de l'évaluation : les documents d'accompagnement pour l'évaluation



<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>

Textes de référence

code de l'éducation, articles D.122-1 à D.122-3, modifiés par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et par le décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire à l'école et au collège

Article D122-3 [En savoir plus sur cet article...](#)

Modifié par [Décret n°2015-1929 du 31 décembre 2015 - art. 2](#)

Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation sont évalués au cours de la scolarité sur la base des connaissances et compétences attendues à la fin des cycles 2,3 et 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

Dans le domaine de formation intitulé "les langages pour penser et communiquer", cette évaluation distingue quatre composantes : langue française ; langues étrangères et, le cas échéant, langues régionales ; langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; langages des arts et du corps.

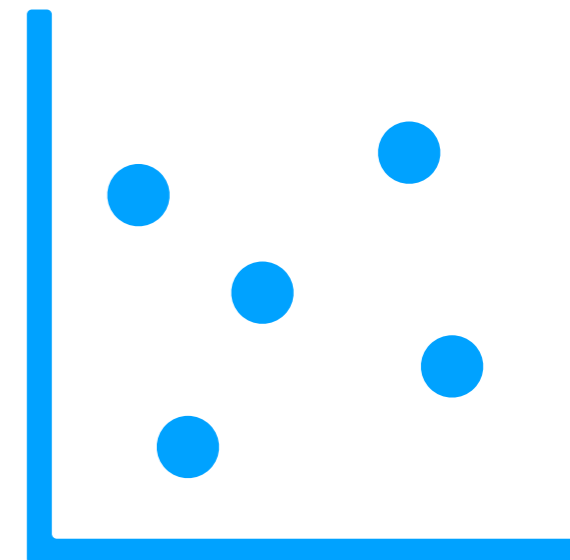
L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces domaines ne peuvent être compensées par celles d'un autre domaine. Les quatre composantes du premier domaine, mentionnées dans l'alinéa ci-dessus, ne peuvent être compensées entre elles. Le niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun est évalué à la fin de chaque cycle selon **une échelle de référence** qui comprend quatre échelons ainsi désignés :

1. "Maîtrise insuffisante".

2. "Maîtrise fragile".

3. "Maîtrise satisfaisante".

4. "Très bonne maîtrise" .



ARTS PLASTIQUES

Articulations entre référentiel de compétences en arts plastiques, domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et attendus de fin de cycle

Tableaux des compétences travaillées en arts plastiques aux cycles 2, 3 et 4

Cette ressource présente, en les rassemblant sous forme de tableau, les compétences travaillées en arts plastiques sur les trois cycles de la scolarité obligatoire.

Cette présentation permet de voir les correspondances, les continuités et la complexification des compétences regroupées dans :

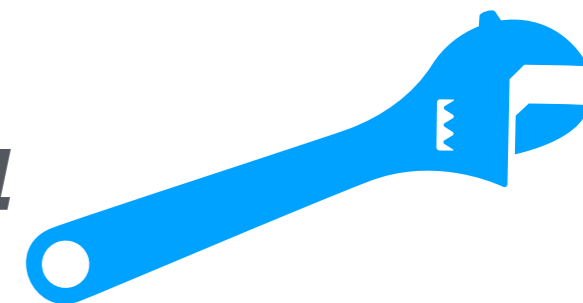
- Expérimenter, produire, créer ;
- Mettre en œuvre un projet ;
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité ;
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art.



http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/70/7/28_RA_C4_AP_Tableaux_comp_567707.pdf

Ressources d'accompagnement Eduscol

Arts plastiques L'évaluation cycles 2, 3, 4



Ces ressources prolongent et enrichissent les documents d'accompagnement sous l'angle des principes et de la dynamique de l'évaluation en arts plastiques. Elles apportent des indications sur une évaluation au service de l'accompagnement des apprentissages de l'élève, dans une logique de cycle, à partir d'un ancrage dans la discipline et dans sa contribution à la maîtrise des acquis du socle.

La dynamique des compétences dans l'enseignement des arts plastiques aux cycles 2 et 3

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/43/5/3_RA_C2_C3_Dynamique-competences-arts-plastiques_570435.pdf

L'évaluation en arts plastiques au cycle 3

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/81/2/EV16_C3_EART_APLA_eval-dm_613812.pdf

Rappel des textes et dispositions réglementaires ; conceptions et principes de l'évaluation en arts plastiques

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/85/9/RA16_C4_AP_eval_fiche_1_708859.pdf

Terminologie, étapes, processus, finalités de l'évaluation dans ses conceptions générales en éducation

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/86/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_2_708865.pdf

Dynamiques de l'évaluation diagnostique, formative et sommative (évaluation-bilan) en arts plastiques

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/21/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_3_709210.pdf

Contributions spécifiques des arts plastiques à la mobilisation et l'acquisition des compétences du socle

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/0/RA16_C4_AP_eval_fiche_4_708870.pdf

Les moments privilégiés et récurrents d'une évaluation servant les apprentissages en arts plastiques

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/87/5/RA16_C4_AP_eval_fiche_5_708875.pdf